



## Communiqué de presse

Toulouse, Montpellier, le 15 juin 2018

### Commission permanente La Région s'investit pour la construction et la réhabilitation de logements sociaux sur son territoire

**La Commission permanente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, réunie sous la présidence de Carole Delga, ce vendredi 15 juin à Toulouse, a apporté son soutien à plus de 60 projets de création et de réhabilitation de logements sociaux sur son territoire, pour un montant total de plus de 2M€.**

*« La solidarité est au cœur du projet que je porte pour notre région. La Région s'y engage quotidiennement à travers les actions menées en matière d'accès à l'éducation et à la santé, à travers le développement d'une plus grande inclusion des personnes en situation de handicap, mais aussi à travers le développement de l'habitat social. Le logement social constitue aujourd'hui un véritable outil de diversité et répond à des besoins sociétaux importants, en aidant notamment les populations fragiles ou les étudiants à se loger. Mon but : que le logement ne soit ni un obstacle ni un frein à la réussite de nos jeunes et des populations les moins favorisées », a déclaré Carole Delga.*

Dans un contexte national morose pour le secteur du logement social, la Région renforce son soutien à ce secteur en soutenant la création de nouveaux logements sur l'ensemble de son territoire. **Plus de 1M€ sont ainsi consacrés au soutien de 48 opérations concernant la création de plus de 600 logements**, dont :

- **142 000€** pour la création de 50 logements sociaux à la résidence « Les ateliers » à Barcarès (66) ;
- **78 000€** pour la création de 36 logements sociaux sur la commune de Marssac-sur-Tarn (81) ;
- **65 000€** pour la création de 24 logements sociaux à la résidence « Le Parvis de Combarel » à Rodez (12) ;
- **51 000€** pour la création de 25 logements sociaux à Toulouse (31) ;
- **45 000€** pour la création de 46 logements sociaux à la résidence « Urban Patio » à Béziers (34) ;
- **38 000€** pour la création de 20 logements sociaux à la résidence « Le Chant des Cigales » à Aubais (30) ;
- **11 500€** pour la création de 14 logements sociaux au lotissement « Aristide Briand » à Caunes Minervois (11) ;
- **13 000€** pour l'acquisition et l'amélioration de 6 logements sociaux à la résidence « Luctérius » à Cahors (46) ;
- **14 000€** pour la création de 4 logements sociaux à Tarbes (65).

La Région est également attentive au bon état et à l'amélioration de l'efficacité énergétique des logements des communes à vocation sociale présents sur son territoire. Aussi, elle s'engage à travers le financement de leur rénovation, réhabilitation et amélioration. **Plus de 300 000€ sont ainsi mobilisés pour accompagner 14 projets concernant la rénovation de 35 logements. 100 000€** sont par exemple consacrés à la rénovation énergétique de 7 logements communaux à **Villemagne-l'Argentière** (34), et **57 000€** pour celle de 5 logements communaux sur la commune de **Le Bas Segala** (12).

Enfin, afin de garantir à tous les étudiants des conditions d'études optimales, et l'accès à un logement décent et abordable, la Région s'emploie à développer l'offre en logement social étudiant sur son territoire et à mener des actions de rénovation et de réhabilitation. **Plus de 800 000€** sont ainsi dédiés à la réhabilitation de deux bâtiments de logements étudiants de Montpellier : le bâtiment 1 de la Cité universitaire Voie Domitienne, concernant 131 logements, et le bâtiment E de la Cité universitaire Triolet, concernant 107 logements.

Plus globalement, la Région a également harmonisé lors de cette séance ses critères d'intervention en faveur du logement des jeunes en formation et des étudiants.

L'ensemble de ces opérations s'inscrit dans le Plan de soutien au BTP, engagé en 2016 par la Région, pour soutenir l'activité et l'emploi des entreprises du bâtiment et des travaux publics.

**La Région est engagée dans une politique de soutien aux acteurs, organismes de l'habitat social et collectivités, pour favoriser la construction et la rénovation de logements sociaux ou à vocation sociale sur son territoire. En 2018, plus de 17M€ y sont consacrés.**

Contact presse :

Service presse : [service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr)

Suivez-nous sur le compte Twitter du service presse : @presseoccitanie